

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2025 - (N° 324)

AMENDEMENT

N ° II-CF2822

présenté par

Mme Riotton, Mme Delpech, Mme Josso, Mme Calvez, Mme Thevenot et Mme Firmin Le Bodo

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Solidarité, insertion et égalité des chances »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.